CCP Tutorat en entreprise

Ressources Humaines - RSE

15/11/2026

Public et prérequis

Tuteur d'un collaborateur en interne

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel, ou en ayant validé une certification professionnelle de niveau à minima N-1 du Cadre National des Certifications Professionnelles, soit après une expérience professionnelle.

Les objectifs

Préparer l'arrivée et accueillir le tutoré
Contribuer à l'acquisition de compétences professionnelles
Mettre en œuvre l'accompagnement du tutoré
Participer à l'évaluation du suivi de la formation

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques et pratiques

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences.

Validation et certification

CCP Tutorat en entreprise (CCPI) - CCPI 2016 0013 - RS 6717

Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires
Multiples cas pratiques, ateliers, mises en situations et jeux de rôles à partir d'exercices concrets
Outils et documents types

Contenu de la formation

Préparer l'arrivée et accueillir le tutoré

Identifier son rôle en tant que tuteur, ainsi que les besoins, missions, tâches et compétences du tutoré au regard du poste dans un esprit d'anticipation du déploiement du parcours de tutorat
Préparer et réaliser l'accueil, préparer et initier le parcours d'intégration
Transmettre les informations relatives à l'environnement de travail du tutoré et de l'entreprise
Préciser les objectifs et l'intérêt du travail attendu au tutoré

Contribuer à l'acquisition de compétences professionnelles

Vérifier l'adéquation du projet en entreprise avec les objectifs du parcours de formation du tutoré

RÉFÉRENCE
RHRS0030

CODE RS
6717

CENTRES DE FORMATION
Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin

DURÉE DE LA FORMATION
3 jours / 21 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

PARTENAIRE
UIMM

Les + Promeo

• 60 ans d'existence
• Une communauté de 3 100 alternautes
• 24 000 stagiaires formés par an
• 3 500 entreprises qui nous font confiance

• Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
• L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
• La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
• Une pédagogie active
• Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Préparer les séances de formation / d'apprentissage
Organiser le parcours de formation / d'apprentissage dédié
Transmettre les compétences professionnelles attendues en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être

Mettre en œuvre l'accompagnement du tutoré

S'assurer de l'implication des parties prenantes (tuteur, tutoré, organisme de formation et/ou formateur(s) internes (s), manager, service RH, service(s) support(s)…) dans l'accompagnement du tutoré
Informer les parties prenantes de la progression du tutoré
Coconstruire un parcours de professionnalisation et établir une planification

Participer à l'évaluation du suivi de la formation

Evaluer les compétences du tutoré en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être tout au long du parcours de formation/d'apprentissage
Proposer et/ou mettre en œuvre des actions correctives nécessaires à l'apprentissage du tutoré
Participer au bilan de fin de parcours
Renseigner un dossier de suivi et d'évaluation des résultats du tutorat

Modalité d’évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.
La formation est validée par une Certification de Compétences Professionnelles Interbranches "CCPI 2016 0013".
L'évaluation finale s'organisera sous forme de commission d'évaluation (1/2 journée - 6 candidats maximum) : Le candidat présentera oralement, devant 2 professionnels (à minima), le rapport CCPI tutorat en entreprise formalisé tout au long de son parcours de formation.